

Lausanne, le 17 janvier 1880

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 17 Janvier 1880.

Sous le titre: *Annuaire de l'Instruction publique*, une brochure des plus utiles vient de paraître. Elle nous donne un tableau complet et consciencieusement étudié de toute l'organisation scolaire de notre canton, depuis l'Académie jusqu'aux écoles enfantines les plus modestes, sans excepter les établissements créés et soutenus par l'initiative privée. Parmi les nombreux renseignements qu'elle contient, nous citerons :

1° Un aperçu de la position faite au personnel enseignant, permettant de se rendre compte des obligations que l'Etat et les communes s'imposent pour le développement de l'instruction publique ;

2° L'état nominatif du personnel enseignant vaudois ;

3° Des notices fort intéressantes sur les divers établissements et institutions scolaires de notre canton, etc., etc.

Au nombre de ces dernières, nous remarquons celle qui concerne l'*Asile rural d'Echichens*, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants qui seront sans doute lus avec intérêt :

« Cet Asile a été fondé à Lausanne en 1827 par l'un des élèves et des admirateurs de Pestalozzi, M. Scheller, pasteur allemand dans cette ville, en faveur des enfants abandonnés de confédérés allemands. L'année suivante, il fut transféré à Echichens. Le domaine consistait, à ce moment, en un bâtiment de ferme et 25 poses de mauvais terrain. L'Asile, qui comptait 11 élèves, avait pour but de réagir contre la honteuse coutume de *miser* les pauvres, en fournissant aux communes un placement sûr et bon marché pour leurs enfants assistés.

» Dès 1846, le domaine s'est successivement transformé et agrandi. Tout est combiné dans l'établissement pour donner aux enfants, avec les principes et les habitudes qui constituent une bonne éducation, les goûts simples qui conviennent à leur condition. La discipline est facile : c'est celle de la famille.

» L'école de l'Asile chemine sur le pied des classes primaires. Les élèves reçoivent en outre du directeur six heures par semaine d'allemand et une heure d'agriculture. Ils apprennent tout ce que

comporte l'exploitation d'un domaine : cultures, élevage du bétail, apiculture, etc.

» L'Asile a fait avec succès l'essai de la Caisse d'épargne. Chaque enfant a son petit jardin et sa pièce de bétail : lapin, poule, mouton, etc. Les produits en sont versés à la Caisse chaque samedi. Le pécule ainsi amassé, et qui s'élève parfois jusqu'à 200 francs, est versé lors de la sortie de l'élève à la Caisse d'épargne cantonale pour lui être remis à l'âge de 23 ans avec les intérêts accumulés.

Dans la règle, les élèves quittent l'Asile à 16 ans. Le comité et le directeur les placent, les suivent et les dirigent autant qu'il est possible dans leur nouvelle position. L'Asile les reçoit comme à la maison paternelle en cas de malheur ou de maladie. Le premier élève sorti de cet établissement en 1831 est actuellement riche propriétaire et syndic de sa commune. »

Le démocrate américain et le démocrate de la vieille Europe.

A New-York, tout est intéressant, dit le baron de Hübner, dans un livre intitulé: *Promenade autour du monde*, on ne se lasse pas de contempler l'activité constante, surexcitée, fiévreuse, qui, pendant la matinée, règne à Broadway et à Wallstreet, la vie élégante qui, vers la chute du jour, anime la belle et imposante Cinquième Avenue, sillonnée par des flots de piétons et de nombreux équipages. Le luxe des voitures dont beaucoup étalent sur les portières de grands écussons, de riches livrées, les toilettes un peu mirobolantes des femmes, mieux traitées par la nature que par leurs couturières, tout l'ensemble de ce spectacle pique votre curiosité. On tâche de découvrir le lien moral entre ce faste qui, sur ce sol républicain, ne craint pas de se montrer au grand jour et la soif de l'égalité qui est le principe moteur, le but, l'aiguillon, la récompense et le châtiment des sociétés démocratiques.

Sans doute, ce monde fashionable n'est que toléré par le prolétaire, par l'homme en blouse qui le coudoie assez rudement ; mais cette tolérance s'explique par l'espérance que chacun a conçue, et qui, dans ce pays-là, n'est pas tout à fait chimérique, d'arriver un jour au même degré de prospérité, de voir sa femme, qui, aujourd'hui, blanchit du